



BIOGRAPHIES INTERVENANTS

Quoi de neuf dans le métavers ?

Mardi 29 novembre 2022

Organisatrices

Cabinet Aleph Avocats - <https://aleph-avocats.com/>



Sarah Comani

sarah.comani@aleph-avocats.com

Associée en droit des affaires et droit réglementaire des Fintech (conformité, droit financier et droit des données personnelles) s'est imposée comme une référence sur le marché peu après avoir lancé le « blockchain desk » du cabinet (classement 2022, Décideurs Magazine). Sarah est avocate en France et en Angleterre.



Elsa Sammari

sammari@aleph-avocats.com

Associée en contentieux des affaires, droit des entreprises en difficulté, droit pénal des affaires et droit de la presse, Elsa a une pratique réputée (Décideurs Magazine), grâce notamment à la protection de la e-réputation du Président Emmanuel Macron au cours de sa campagne.



Julia Zein

jz@aleph-avocats.com

Associée en droit du travail, droit pénal du travail et droit de la sécurité sociale, Julia a exercé pendant près de dix ans au sein des départements droit du travail de cabinets d'avocats prestigieux à Paris et Chicago. Julia conseille une clientèle française et internationale.

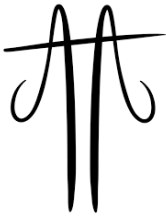
Projet



Bodyguard.ai

représenté par **Matthieu Boutard** et **Arnaud Chemin**

Solution française de modération automatique et en temps réel des contenus toxiques en ligne (haine, bruit, spam, fraude ou publicité). Cette scale-up, qui protège individus, communautés et marques, a reçu le prix « For Democracy » décerné en septembre 2020 par France Digitale à l'occasion des Talent Awards.



Cross the Ages

représenté par **Sami Chlagou**

Basé sur sept romans de « science-fiction fantasy » traduits en cinq langues, Cross The Ages est l'une des premières plateformes de jeu métaverse gratuite et lucrative de son genre. L'action prend sa source dans un choc des civilisations dystopique. Les joueurs s'y affrontent individuellement et en équipe afin d'obtenir des cartes de jeu à collectionner sur mobile sous forme de NFT.



Méta

représenté par **Béatrice Oeuvrard**

Meta Platforms, Inc., plus connue sous le nom commercial Meta, est une société américaine créée en 2004 par Mark Zuckerberg. En 2021, Mark Zuckerberg et Matthew Sparkes annoncent que Meta va devenir, ou au moins engendrer, un métavers appelé Horizon un projet Metavers, basé sur des outils de réalité virtuelle avancés et/ou des univers de réalité augmentée.



Observatoire des métavers

représenté par **Philippe Cassoulat**

L'Observatoire des métavers est un collectif de réflexion composé d'entreprises, d'acteurs publics et de personnalités qui a pour objectif d'analyser le développement professionnel et sociétal des métavers.

Experts



Marie Danet, psychologue clinicienne

Maîtresse de conférences en psychologie du développement et psychologue clinicienne, les travaux de recherches de Marie explorent les représentations d'attachement, les comportements socio-émotionnels et les usages numériques (enfants ; relation parent-enfant ; adultes).

Membre du laboratoire Psitec / Coordinatrice du thème transversal "Numérique: usages et société" du laboratoire PSITEC (EA 4072).

Responsable scientifique du projet UNDERPIn (Identification de facteurs de protection et vulnérabilité liés à l'usage des nouvelles technologies par les enfants et les parents).

Membre du comité de rédaction de Child and Adolescent Psychiatry and Mental Health (CAPMH) – Editorial Board Member of CAPMH



Richard Détente, Média Grand Angle Crypto

Entrepreneur, investisseur et fondateur d'une chaîne YouTube de vulgarisation économique, Richard propose une analyse macro de l'économie. Richard réalise également de nombreuses interviews d'économistes de renommée nationale et internationale. Diplômé d'études supérieures en commerce et enseignant à l'université de Lyon, il tient également les chaînes Grand Angle Crypto, Grand Angle entrepreneuriat et bientôt Grand Angle Métavers.



Jean-Gabriel Ganascia, chercheur au CNRS, professeur

Professeur d'informatique à la faculté des sciences de Sorbonne Université et membre senior de l'Institut Universitaire de France, Jean-Gabriel Ganascia poursuit ses recherches au LIP6 (Laboratoire d'Informatique de Paris VI) et au sein du Labex OBVIL qui fait collaborer son équipe avec les équipes de littérature de la faculté des lettres de Sorbonne Université. Spécialiste d'intelligence artificielle (EurAI Fellow – European Association for Artificial Intelligence), d'apprentissage machine et de fouille de données, ses recherches actuelles portent sur la fusion symbolique de données, sur le versant littéraire des humanités numériques, sur la philosophie computationnelle et sur l'éthique des technologies de l'information et de la communication. Il est également président du comité d'orientation du CHEC (Cycle des Hautes Etudes de la Culture) et membre du comité pilote de l'éthique du numérique du CCNE (Comité Consultatif National d'Éthique).



Charles-Albert Helleputte, Cabinet Squire Patton Boggs

Charles Helleputte dirige l'équipe EU Data Privacy, Cybersecurity & Digital Assets Practice du cabinet Squire Patton Boggs à Bruxelles et à Paris. Il est spécialisé en droit des données personnelles et cybersécurité, avec un rayonnement européen (RGPD, directives NIS, DORA, IA et ePrivacy).



Gabrielle Lavenir, Sociologue et membre de l'Observatoire des Mondes Numériques en Sciences Humaines (OMNSH), docteur en sociologie et anthropologie à l'université Concordia, à Montréal. Membre du laboratoire TAG (Technoculture, Arts and Games) et du laboratoire ethnographique de Concordia

Les recherches de Gabrielle portent sur les aînés et les jeux vidéo, avec un intérêt à la fois pour les discours des médias et des institutions sur les « seniors gamers » et pour les pratiques vidéoludiques des personnes âgées. Elle étudie en particulier la place des jeux vidéo dans les discours prescriptifs sur le « vieillissement réussi » et la place des personnes âgées dans les entreprises de légitimation du jeu vidéo.



Marion Camaro, Magistrate, Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués

Adjointe au chef du département juridique et financier à l'Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (qui détient le monopole de la gestion des actifs numériques saisis en France dans les procédures pénales), Marion CAMARO est magistrate et a auparavant exercé des fonctions au parquet du Tribunal judiciaire de Bobigny puis au Tribunal judiciaire de Nanterre, notamment au sein de la section économique et financière du parquet. Marion CAMARO a ainsi acquis une certaine expertise en matière d'actifs numériques.